

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 août 2024

Guinée. Il est urgent d'enquêter sur la disparition forcée de deux militants du FNDC disparus depuis le 9 juillet

Les autorités guinéennes doivent immédiatement diligenter une enquête impartiale, indépendante et transparente sur les disparitions forcées des militants de la société civile Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah dont on est sans nouvelles depuis plus de sept semaines, ont déclaré Amnesty International et 17 organisations guinéennes de défense des droits humains à l'occasion de la [Journée internationale des victimes de disparition forcée](#).

Depuis l'arrestation des deux militants du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) le 9 juillet, leur sort et le lieu où ils se trouvent restent inconnus, dans un contexte de répression croissante des voix dissidentes. Mohammed Cissé, un autre militant du FNDC qui avait été arrêté avec eux et relâché le lendemain, a déclaré à Amnesty International qu'ils avaient été emmenés par les forces de sécurité et soumis à des actes de torture.

« Nous appelons les autorités guinéennes à faire toute la lumière sur les circonstances de ces disparitions forcées, ainsi que sur les informations faisant état d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques et toutes les personnes soupçonnées d'être pénalement responsables de ces actes doivent être traduites en justice dans le cadre de procès équitables devant des tribunaux civils ordinaires. Il faut que cesse l'incertitude insoutenable infligée aux proches des militants quant à leur sort » ont déclaré les organisations de défense des droits humains.

« La Guinée est partie à l'essentiel des instruments juridiques internationaux en matière de droits humains, notamment au pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les autorités ont donc l'obligation de protéger, de respecter et de faire respecter les droits humains de tous les citoyens. Les disparitions forcées constituent un crime de droit international et nous appelons les autorités guinéennes à suivre l'exemple d'autres États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale en ratifiant sans réserve la [Convention internationale](#) pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. »

Oumar Sylla, coordonnateur national du FNDC, a été arrêté dans la soirée du 9 juillet à son domicile en même temps que Mamadou Billo Bah, responsable des antennes et de la mobilisation du collectif, et Mohamed Cissé, un autre membre de l'organisation. Selon Mohamed Cissé, ils ont été arrêtés par des personnes qu'il a identifiées comme étant des gendarmes puis détenus par des membres des forces spéciales sur l'île de Kassa, au large de la capitale. Il a été violemment battu pendant des heures et affirme qu'ils ont été tous les trois soumis à des actes de torture au cours d'interrogatoires. À sa libération, Mohammed Cissé souffrait de multiples blessures et a dû être hospitalisé pendant plusieurs jours.

Dans un [communiqué](#) publié le 17 juillet, le parquet général de la Cour d'appel de Conakry a indiqué que les militants n'ont pas été arrêtés par les autorités et qu'aucun établissement pénitentiaire du pays ne les détenait, disant qu'ils font l'objet d'un enlèvement. Depuis cette date, les autorités sont restées silencieuses et aucune enquête n'a été ouverte.

« Les disparitions forcées d'Oumar Sylla, dit Foniké Menguè, et de Mamadou Billo Bah sont révoltantes. Les autorités ne sauraient se soustraire à leur responsabilité de mener une enquête sérieuse sur ce qui pourrait constituer un crime de droit international en cours dans notre pays », a dit Halimatou Camara, une des avocates des deux militants.

Contexte

Oumar Sylla est le coordinateur national du FNDC, un mouvement de la société civile critique à l'égard des autorités militaires de transition, [dissous](#) par le pouvoir en 2022 et qui continue de plaider pour le retour à un régime civil.

Le 9 juillet, jour de son arrestation, il avait appelé sur les réseaux sociaux à porter des vêtements rouges le 11 juillet pour « protester contre la fermeture des médias et la cherté de la vie notamment le délestage électrique et tous les impairs de la transition ».

Ces dernières années, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah ont été détenus arbitrairement plusieurs fois pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Oumar Sylla a été détenu arbitrairement sous le régime d'Alpha Condé, puis après l'arrivée au pouvoir du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), de [juillet 2022 à mai 2023](#). Mamadou Billo Bah a également été [détenu](#) de janvier 2023 à mai 2023.

Depuis plusieurs mois, les autorités de transition au pouvoir depuis 2021 intensifient la répression des voix critiques, avec la suspension d'organes de presse, des restrictions d'accès à Internet et la répression brutale de manifestations qui a entraîné la mort d'au moins 47 personnes lors de manifestations de septembre 2021 à avril 2024, selon le dernier [rapport](#) d'Amnesty International.

Signataires :

- Association des Bloggeurs de Guinée (ABLOGUI)
- Agir pour le Droit Féminin (ADF)
- Assistance Justice aux Droits des enfants et Femmes (AJDF)
- Amnesty International
- Avocats Sans Frontières Guinée (ASF Guinée)
- Association des Victimes, Parents et Amis du 28 Septembre (AVIPA)
- Centre Africain pour la Formation et l'Information des Droits Humains et Environnement (CAFIDHE)
- Coalition des Femmes Défenseuses des Droits Humains
- Conseil Consultatif des Enfants et Jeunes (CCEJG)

- Coordination des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (CODDH)
- Femmes Développement et Droits Humains en Guinée (F2DH)
- Les Mêmes Droits pour Tous (MDT)
- Organisation Africaine du Développement Durable et d'Environnement (OADDE)
- Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH)
- Regards des Femmes
- Réseau National des Organisations de Lutte contre la Traite des Êtres Humains et les Pratiques Assimilées (RENOLTEHPA)
- Women of Africa, Femmes d'Afrique (WAFRICA)
- Women Hope Guinée

Pour plus d'informations ou pour organiser une interview, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International :

Tél. : +44 20 7413 5566

E-mail : press@amnesty.org

X : @amnestypress